

CHAPITRES 23 ET 24

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel) Article 1^{er}.— <i>Cabinet du ministre :</i> 1. Cabinet du ministre 12.180.000 » 2. Bureau financier 3.000.000 » 3. Bureau du personnel 3.410.000 » 4 Bureau d'études » TOTAL de l'article 1^{er} 18.590.000 » <i>A reporter</i> 18.590.000 »	

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article premier. — *Cabinet du ministre.*TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT

<i>1. Cabinet du ministre :</i>		
1 Ministre	1.626.000 »	
1 Directeur de cabinet	1.053.000 »	
1 Conseiller technique	962.000 »	
1 Chef de cabinet	782.000 »	
1 Attaché de cabinet	448.000 »	
1 Commis contractuel	476.000 »	
1 Secrétaire contractuelle	576.000 »	
3 Sténodactylographes	1.656.000 »	
2 Plantons	307.000 »	
5 Chauffeurs	1.215.000 »	
1 Standardiste	240.000 »	
3 Concierge, garde-meubles, cuisinier	492.000 »	
21	9.833.000 »	
Personnel relevant de l'assistance technique :		
1 Conseiller technique.		
22		
Prévision pour avancement	427.000 »	
Allocations familiales	420.000 »	
Heures supplémentaires	300.000 »	
Indemnités de fonction	1.200.000 »	
TOTAL général	12.180.000 »	
<i>2. Bureau financier :</i>		
3 Commis des S. A. F. C. (1), commis expéditionnaires (2)	1.327.000 »	
1 Planton	218.000 »	
1 Sténodactylographe	422.000 »	
1 Comptable	540.000 »	
6	2.507.000 »	
Personnel relevant de l'assistance technique :		
1 Administrateur ou attaché.		
7		
Prévision pour avancement	143.000 »	
Allocations familiales	250.000 »	
Heures supplémentaires	100.000 »	
TOTAL général	3.000.000 »	
<i>3. Bureau du personnel :</i>		
1 Administrateur civil	1.022.000 »	
2 Commis expéditionnaires	599.000 »	
3 Dactylographes	1.080.000 »	
1 Planton	204.000 »	
7	2.905.000 »	
Personnel relevant de l'assistance technique :		
1 Attaché.		
8		
Prévision pour avancement	125.000 »	
Allocations familiales	280.000 »	
Heures supplémentaires	100.000 »	
TOTAL général	3.410.000 »	
Total de l'article 1 ^{er}	18.590.000 »	

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel) <i>Report</i> Article 2. — <i>Direction du Développement et C. E. R.</i>	18.590.000 » 22.784.000 »
Article 3. — <i>Service de l'Agriculture :</i> 1. Direction du service	19.426.000 »
<i>A reporter</i>	41.374.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 2. — *Direction du développement et C. E. R.*TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT

1 Directeur	1.200.000 »
1 Directeur adjoint	P. M.
1 Chef de division	P. M.
1 Chef de division	810.000 »
1 Ingénieur	1.900.000 »
1 Expert comptable	2.100.000 »
1 Comptable	840.000 »
1 Secrétaire sténodactylographe	625.000 »
1 Ingénieur des travaux agricoles	540.000 »
2 Chauffeurs	460.000 »
11	
Avancement	509.000 »
Allocations familiales	800.000 »
Indemnités diverses	500.000 »
Total	10.284.000 »
C. E. R. :	
75 Chauffeurs (dont 16 pour 6 mois)	12.500.000 »
86	
Total	22.784.000 »

Article 3. — *Service de l'agriculture.**Direction du service :*

1 Ingénieur	1.000.000 »
1 Commis des S. A. F. C.	548.000 »
1 Aide conducteur	471.000 »
2 Commis expéditionnaires	618.000 »
1 Planton	165.000 »
1 Chauffeur	189.000 »
2 Aide-conducteur et sténodactylographe contractuels	1.140.000 »
2 Chauffeur, planton auxiliaire	488.000 »
5 Dactylographes, secrétaire comptable, commis, chauffeur auxiliaire	1.633.000 »
3 Dessinateur, documentaliste, dactylographe	1.047.000 »

Personnel terminant sa formation et devant être affecté dans les services en 1961 :

3 Ingénieurs d'agriculture	1.542.000 »
10 Ingénieurs des travaux agricoles	4.575.000 »
1 Aide-conducteur	295.000 »
25 Moniteurs	4.335.000 »

Personnel relevant de l'assistance technique :

4 Ingénieurs d'agriculture	18.046.000 »
62	
Prévision pour avancement	864.000 »
Allocations familiales	400.000 »
Indemnités de responsabilité	16.000 »
Heures supplémentaires	100.000 »
TOTAL général	19.426.000 »

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE (Personnel)	
<i>Report</i>	41.374.000 »
Article 3. — <i>Service de l'Agriculture</i> :	
2. Inspections régionales	103.571.000 »
1^{re} Inspection régionale de Thiès	11.908.000 »
2^e Inspection régionale de Diourbel	17.913.000 »
<i>A reporter</i>	41.374.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 3. — *Service de l'agriculture (suite).*TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT2. *Inspections régionales :**Première inspection régionale de Thiès :*

2 Moniteurs adjoints	503.000 »
1 Comptable auxiliaire	258.000 »
1 Dactylographe auxiliaire	223.000 »
2 Manœuvres auxiliaires	228.000 »
3 Chauffeur, manœuvres journaliers	358.000 »

9

Secteur de Thiès :

1 Aide-conducteur	421.000 »
2 Moniteurs	653.000 »

3

Secteur de Tivaouane (Tivaouane, Pompal, Méouane, Mérina-Dakhar, Niakhène, secteurs de M'Boro, Diogo et Lompoul) :

1 Ingénieur des travaux agricoles	602.000 »
2 Conducteur et aide-conducteur	853.000 »
9 Moniteurs	2.376.000 »
1 Ouvrier	356.000 »
1 Greffeur auxiliaire	143.000 »
1 Greffeur journalier	120.000 »
5 Gardien, manœuvres journaliers	746.000 »
2 Dresseurs de bœufs	360.000 »

22

Secteur de M'Bour (M'Bour, N'Guekhoh, Tiadiaye, Fissel) :

1 Aide-conducteur	433.000 »
4 Moniteurs	1.200.000 »
1 Chauffeur	220.000 »

6

Total 10.053.000 »

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Ingénieur de 2 ^e classe 4 ^e échelon.	
Prévision pour avancement	255.000 »
Allocations familiales	1.600.000 »

41

TOTAL général 11.908.000 »

Deuxième inspection régionale de Diourbel :

Inspection :

1 Ingénieur des travaux agricoles	598.000 »
1 Aide-conducteur des travaux agricoles	408.000 »
1 Moniteur des travaux agricoles	321.000 »
2 Chauffeurs auxiliaires	583.000 »
4 Dactylographe, secrétaire comptable, gardien, manœuvre journaliers	528.000 »
1 Planton	117.000 »

10

Secteur de Diourbel (Diourbel, N'Doulo, N'Dindy) :

1 Aide-conducteur	421.000 »
4 Moniteurs	1.102.000 »

5

Total 4.078.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT

Report 4.078.000 »

Article 3. — Service de l'Agriculture.

2. Inspections régionales :

Secteur de Bambey (Bambey, Baba-Garage, Lambaye, N'Goye) :

1 Aide-conducteur	353.000 »
4 Moniteurs	974.000 »
1 Chauffeur	220.000 »

6

Secteur de M'Backé (M'Backé, Kael, N'Dame) :

1 Aide-conducteur	373.000 »
3 Moniteurs	753.000 »

4

Secteur de Kébémér (Kébémér, Darou, Sagatta, N'Dande) :

4 Aides-conducteurs	1.862.000 »
8 Moniteurs	1.771.000 »
1 Agent contractuel	360.000 »
1 Chauffeur	220.000 »
2 Manœuvres	240.000 »

16

Secteur de Louga (Louga, M'Bedienne, Koki, Keur Momar, Sakal) :

2 Aides-conducteurs	1.021.000 »
3 Moniteurs	858.000 »
1 Chauffeur auxiliaire	223.000 »
1 Dresseur de bœufs	223.000 »
1 Agent contractuel	268.000 »
3 Dactylographe, gardien, planton journaliers	381.000 »

11

Secteur de Linguère :

1 Aide-conducteur	324.000 »
4 Moniteurs	1.048.000 »
2 Chauffeur et manœuvre journaliers	264.000 »

Total 15.814.000 »

Prévision pour avancement 299.000 »

Allocations familiales 1.800.000 »

57

TOTAL général 17.913.000 »

Troisième inspection du Fleuve :

Inspection :

1 Ingénieur des travaux agricoles	540.000 »
1 Planton	164.000 »
1 Secrétaire comptable auxiliaire	381.000 »
3 Manœuvres auxiliaires	474.000 »
1 Chauffeur auxiliaire	223.000 »
2 Dactylographe et commis contractuels	307.000 »
1 Aide-mécanicien journalier	149.000 »
1 Aide-comptable	216.000 »
1 Chauffeur journalier	163.000 »

12

Secteur de Dagana (Dagana, Dao, Ross-Béthio, Diaglè) :

3 Conducteurs et aides-conducteurs	1.568.000 »
8 Moniteurs	2.162.000 »
1 Chauffeur auxiliaire	300.000 »
2 Chauffeur journalier et manœuvre journalier	261.000 »

14

A reporter 6.908.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE

BRUT

	<i>Report</i>	6.908.000 »
	<i>Article 3. — Service de l'Agriculture.</i>	
	<i>2. Inspections régionales:</i>	
	<i>Troisième inspection régionale du Fleuve :</i>	
	Secteur de Podor (Podor, Thillo Boubacar, N'Dame, Cas-Cas, Saldé) :	
	1 Ingénieur des travaux agricoles	771.000 »
	2 Conducteurs	950.000 »
	7 Moniteurs	1.672.000 »
	1 Dactylographe contractuel	252.000 »
	1 Chauffeur auxiliaire	258.000 »
	2 Manœuvres journaliers	213.000 »
14	Secteur de Matam (Matam, Thilogne, Ouroussogui, Kanel, Sémare) :	
	1 Ingénieur des travaux agricoles	554.000 »
	3 Aides-conducteurs	1.116.000 »
	8 Moniteurs	2.333.000 »
	1 Agent vulgarisateur	228.000 »
	1 Dactylographe contractuelle	159.000 »
	1 Gardien auxiliaire	121.000 »
	3 Chauffeur, gardien, journalier	480.000 »
18	Colonat de Richard-Toll :	
	2 Moniteurs	572.000 »
3	Total	16.587.000 »
	Personnel relevant de l'assistance technique :	
	1 Ingénieur d'agriculture.	
	1 Ingénieur des travaux.	
62	Prévision pour avancement	769.000 »
	Allocations familiales	1.800.000 »
	TOTAL général	19.156.000 »
	<i>Quatrième inspection du Sénégal oriental :</i>	
	<i>Inspection :</i>	
	1 Ingénieur d'agriculture	600.000 »
	1 Chauffeur auxiliaire	223.000 »
	2 Comptable, planton journaliers	345.000 »
	1 Moniteur	192.000 »
	2 Manœuvres journaliers	215.000 »
7	Secteur de Tambacounda (Tambacounda, Missirha, Maka, Koussanar) :	
	1 Aide-conducteur	408.000 »
	7 Moniteurs	2.065.000 »
8	Secteur de Bakel (Bakel, Ololdou, Goudiry, Bala) :	
	1 Ingénieur des travaux agricoles	792.000 »
	1 Aide-conducteur	372.000 »
	1 Moniteur	236.000 »
60	<i>A reporter</i>	5.448.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)

Report 5.448.000 »

Article 3. — Service de l'Agriculture.

2. Inspections régionales :

Quatrième inspection du Sénégal oriental :

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT

Secteur de Kédougou (Kédougou, Fongolinki, Salimata Bandagossi) :

1 Ingénieur des travaux agricoles	792.000	»
1 Aide-conducteur	402.000	»
1 Moniteur	209.000	»

3	Total	6.851.000	»
---	-------------	-----------	---

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Ingénieur des travaux agricoles .

22	Prévision pour avancement	240.000	»
	Allocations familiales	600.000	»
	TOTAL général	7.691.000	»

Cinquième inspection du Sine-Saloum :

Inspection :

1 Ingénieur d'agriculture	780.000	»
1 Dactylographe auxiliaire	312.000	»
2 Chauffeurs auxiliaires	481.000	»
6 Comptable, secrétaire, gardien, planton, manœuvres	1.156.000	»

10

Secteur de Fatick (Fatick, Diakhao, Niakhar, Fumela, Tattaguine) :

4 Aides-conducteurs	1.712.000	»
6 Moniteurs d'agriculture	1.613.000	»
4 Contremaître, chef d'équipe, pointeur, dactylographe auxiliaire	968.000	»
2 Magasiniers auxiliaires	469.000	»
3 Chauffeurs auxiliaires	728.000	»
2 Menuisiers auxiliaires	354.000	»
3 Planton, gardien, soudeur auxiliaires	514.000	»
3 Mécaniciens auxiliaires	583.000	»
2 Jardiniers	268.000	»
3 Manœuvres spécialisés auxiliaires	366.000	»
2 Secrétaires comptables journaliers	742.000	»
3 Mécaniciens journaliers	804.000	»
2 Aide-mécanicien, graisseur	272.000	»
3 Chauffeurs	621.000	»
5 Manœuvres	556.000	»

47

A reporter »

NOMENCLATURE		PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel)		
<i>Report</i>		41.374.000 »
Article 3. — <i>Service de l'Agriculture :</i> 2. Inspections régionales :		
<i>A reporter</i>		41.374.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE

BRUT

Report 11.406.000 »

Article 3. — Service de l'Agriculture.

2. Inspections régionales.

Cinquième inspection du Sine-Saloum :

Secteur de Nioro (Nioro, Médinasahack, Ouackgouva, Paoskoto) :

2 Aides-conducteurs	682.000 »
6 Moniteurs	1.569.000 »

8

Secteur de Foundiougne (Foundiougne, Djilor, Sokone) :

4 Moniteurs	1.203.000 »
3 Manœuvres journaliers	334.000 »

7

Secteur de Gossas (Gossas, Colobane, Ouadioum, Kahone) :

3 Aides-conducteurs	1.089.000 »
3 Moniteurs	713.000 »
1 Chauffeur auxiliaire	247.000 »
1 Manœuvre journalier	90.000 »
1 Dactylographe	180.000 »

9

19.406.000 »

Secteur de Kaolack (Kaolack, Gandiaye, Diedieng, N'Diffane) :

1 Aide-conducteur	402.000 »
6 Moniteurs	1.362.000 »
1 Chauffeur journalier	112.000 »

8

Secteur de Kaffrine (Kaffrine, Kounghoul, N'Gamda, Malème-Hoddar, Birkelane) :

3 Aides-conducteurs	1.218.000 »
12 Moniteurs	2.716.000 »
2 Chauffeur, gardien journaliers	228.000 »

17	25.444.000 »
----	--------------

Total

Personnel relevant de l'assistance technique :

2 Ingénieurs des travaux agricoles

108

Prévision pour avancement	1.145.000 »
Allocations familiales	2.226.000 »

TOTAL général 28.815.000 »

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE (Personnel) <i>Report</i> Article 3. — <i>Service de l'Agriculture</i> : 2. Inspections régionales : 6° Inspection régionale de Ziguinchor	41.374.000 »
<i>A reporter</i>	41.374.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE
(Personnel)Article 3. — *Service de l'Agriculture.*2. *Inspection régionales :**Sixième inspection de Ziguinchor :*

Inspection :

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT

1 Moniteur	327.000 »
1 Ouvrier des travaux agricoles	427.000 »
3 Dactylographe, gardien, manœuvre auxiliaires	542.000 »
1 Comptable contractuel	446.000 »
4 Capitaine vedette, mécanicien, chauffeur, gardien	516.000 »

10

Secteur de Ziguinchor (Ziguinchor, Adéane, Nyassa) :

2 Moniteurs	536.000 »
2 Chauffeur, manœuvre journaliers	255.000 »

4

Secteur d'Oussouye (Oussouye, Eloudia, Kabrousse) :

2 Moniteurs	482.000 »
1 Jardinier auxiliaire	134.000 »
1 Chauffeur journalier	143.000 »

4

Secteur de Bignona (Bignona, Tendouck, Diouloulou, Sindiou, Tengony) :

1 Ingénieur des travaux agricoles	741.000 »
7 Moniteurs	1.634.000 »
1 Manœuvre auxiliaire	103.000 »
2 Chauffeur, gardien journaliers	252.000 »

11

Secteur de Sédhiou (Sédhiou, Bounkili, Diattacounda, Tarrafe, Karsasoume et Diende) :

1 Aide-conducteur	426.000 »
7 Moniteurs	1.556.000 »
2 Chauffeur, manœuvre journaliers	217.000 »

16

Secteur de Kolda (Kolda, Dioulacolon, Médina-Yoro) :

1 Ingénieur des travaux agricoles	517.000 »
1 Secrétaire dactylographe	180.000 »
4 Moniteurs	967.000 »
1 Ouvrier des travaux publics	148.000 »
2 Manœuvres journaliers	186.000 »

9

Secteur de Vélingara (Vélingara, Boucouta, Kounkane) :

3 Moniteurs	675.000 »
2 Chauffeur, manœuvre journaliers	217.000 »

5

Total 11.627.000 »

Personnel relevant de l'assistance technique :

- 1 Ingénieur d'agriculture.
2 Ingénieurs des travaux agricoles.

3

Prévision pour avancement	583.000 »
Allocations familiales	1.200.000 »

TOTAL général 13.410.000 »

NOMENCLATURE		PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE (Personnel)		
	<i>Report</i>	41.374.000 »
Article 3. — <i>Service de l'Agriculture</i> :		
2. Inspections régionales :		
	7 ^e Inspection régionale du Cap-Vert	4.678.000 »
	Total des inspections régionales	103.571.000 »
	3. Stations agricoles et établissements spéciaux	55.933.000 »
	a) Stations Niayes de M'Boro	5.858.000 »
	<i>A reporter</i>	41.374.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 3. — *Service de l'Agriculture.*2. *Inspections régionales :*

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE

BRUT

Septième inspection du Cap-Vert :

1 Aide-conducteur	334.000	»
2 Commis	496.000	»
4 Moniteurs	1.460.000	»
4 Chauffeur, greffeur, gardien, ouvrier auxiliaire	853.000	»
1 Chef d'équipe contractuel	495.000	»
2 Jardiniers journaliers	245.000	»
14	3.883.000	»

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Ingénieur d'agriculture.

15		
Prévision pour avancement	195.000	»
Allocations familiales	600.000	»
TOTAL général	4.678.000	»

3 *Stations agricoles et établissements spéciaux :*

a) Station des Niayes de M'Boro :

2 Conducteur et aide-conducteur	1.077.000	»
2 Moniteurs	834.000	»
6 Ouvriers auxiliaires	878.000	»
1 Chef d'équipe auxiliaire	192.000	»
3 Dactylographe, chauffeur, forgeron journaliers	562.000	»
1 Secrétaire comptable journalier	146.000	»
11 Manœuvres journaliers	1.318.000	»
26	5.007.000	»
Prévision pour avancement	251.000	»
Allocations familiales	600.000	»
TOTAL général	5.858.000	»

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel) <i>Report</i> 41.374.000 » Article 3. — <i>Service de l'Agriculture</i> : 3. Stations agricoles et établissement spéciaux : <i>b)</i> Casier agricole de Guédé 5.760.000 » <i>c)</i> Station de Diorbivol 1.711.000 » <i>d)</i> Casier expérimental de Richard-Toll 11.254.000 » <i>A reporter</i> 41.374.000 »	

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 3. — *Service de l'Agriculture.*

3. Stations agricoles et établissements spéciaux :

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT

b) Casier rizicole de Guédé :

1 Aide-conducteur	378.000 »
1 Commis expéditionnaire	385.000 »
1 Chef d'équipe	450.000 »
1 Mécanicien	525.000 »
2 Maçons auxiliaires	535.000 »
3 Jardinier, conducteur pinasse, chauffeur auxiliaires	697.000 »
2 Chefs d'équipe auxiliaires	322.000 »
2 Graisseurs auxiliaires	295.000 »
2 Gardien, manœuvre auxiliaires	247.000 »
1 Aide-maçon journalier	122.000 »
2 Gardiens journaliers	210.000 »
7 Manœuvres journaliers	805.000 »
1 Chauffeur	228.000 »

26

Prévision pour avancement	5.199.000 »
Allocations familiales	231.000 »
	330.000 »

TOTAL général 5.760.000 »

c) Station agricole de Diorbivol :

1 Moniteur	270.000 »
2 Jardiniers auxiliaires	313.000 »
6 Manœuvres auxiliaires	674.000 »
1 Chauffeur (chaudière) auxiliaire	133.000 »
2 Manœuvres journaliers	206.000 »

12

Prévision pour avancement	1.596.000 »
Allocations familiales	80.000 »
	35.000 »

TOTAL général 1.711.000 »

d) Casier expérimental de Richard-Toll :

1 Conducteur des travaux	642.000 »
1 Aide-conducteur	482.000 »
1 Surveillant des travaux	510.000 »
1 Commis expéditionnaire	263.000 »
2 Moniteurs	606.000 »
2 Conducteurs tracteurs	466.000 »
7 Chefs d'équipe	1.492.000 »
3 Chauffeurs auxiliaires	698.000 »
11 Ouvriers	1.753.000 »
23 Gardiens	2.149.000 »
2 Garçons de laboratoire	186.000 »
1 Planton	119.000 »
7 Manœuvres	586.000 »

62

	9.952.000 »
--	-------------

Personnel relevant de l'assistance technique :

2 Ingénieur d'agriculture, 1 chef des travaux.	
64	
Allocations familiales	700.000 »
Prévision pour avancement	502.000 »
Heures supplémentaires	100.000 »

TOTAL général 11.254.000 »

NOMENCLATURE

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE

(Personnel)

Report

41.374.000 ₺

Article 3. — *Service de l'Agriculture :*

3. Stations agricoles et établissements spéciaux :

e) Station de Sangalcam	8.224.000 »
-------------------------------	-------------

f) Jardin d'essai de Sor	6.846.000 »
--------------------------------	-------------

g) Secteur S.E.M.A. de Boulel.....	8.430.000 »
------------------------------------	-------------

A reporter

41.374.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE

(Personnel)

Article 3. — *Service de l'Agriculture.*TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT

3. Stations agricoles et établissements spéciaux :

e) Station agricole du Km 15, annexe Sangalcam :

1	Conducteur des travaux	520.000	»
1	Chef d'équipe	471.000	»
1	Moniteur	485.000	»
1	Ouvrier des travaux publics	383.000	»
5	Forgeron, maçon, chef carré, pépiniériste, greffeur	1.096.000	»
25	Manœuvres, jardiniers, planton journaliers	2.992.000	»
3	Chauffeur, menuisiers journaliers	756.000	»
2	Chefs carré	396.000	»
39		7.099.000	»
	Prévision pour avancement	325.000	»
	Allocations familiales	800.000	»

TOTAL général

8.224.000 »

f) Jardin d'essai de Sor :

2	Moniteurs	715.000	»
1	Ouvrier des travaux publics	421.000	»
1	Planton	239.000	»
1	Téléphoniste contractuel	295.000	»
4	Chauffeur, manœuvre, forgeron, gardien auxiliaires	1.032.000	»
18	Manœuvres spécialisés auxiliaires	3.111.000	»
2	Manœuvres journaliers	228.000	»
29		6.041.000	»

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Ingénieur des travaux agricoles.

30	Prévision pour avancement	305.000	»
	Allocations familiales	500.000	»
	TOTAL général	6.846.000	»

g) Secteur S. E. M. de Boulé :

2	Chef mécanicien et employé contractuels	1.272.000	»
1	Chef comptable contractuel	1.029.000	»
2	Secrétaire dactylographe, aide-comptable auxiliaires	600.000	»
2	Chefs d'équipe auxiliaires	445.000	»
4	Mécaniciens auxiliaires	596.000	»
2	Graisieurs auxiliaires	655.000	»
4	Conducteurs de tracteurs auxiliaires	900.000	»
6	Chauffeurs auxiliaires	1.292.000	»
3	Peintre, forgeron, magasinier	888.000	»
26		7.677.000	»

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Ingénieur d'agriculture.

27	Prévision pour avancement	392.000	»
	Allocations familiales	361.000	»
	TOTAL général	8.430.000	»

NOMENCLATURE		PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel)		
<i>Report</i>		41.374.000 »
Article 3. — <i>Service de l'Agriculture</i> :		
3. Stations agricoles et établissements spéciaux :		
h) Station de Djibélor		7.850.000 »
4. Protection des végétaux et contrôle phytosanitaire		5.736.000 »
<i>A reporter</i>		41.374.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 3. — *Service de l'Agriculture.*

3. Stations agricoles et établissements spéciaux :

h) Station de Djibélor :

	TRAITEMENT BUDGÉTAIRE BRUT	
1 Ingénieur des travaux agricoles	1.071.000	»
1 Moniteur	372.000	»
4 Ouvriers auxiliaires	803.000	»
3 Greffeurs auxiliaires	540.000	»
1 Pépiniériste auxiliaire	269.000	»
1 Chauffeur auxiliaire	211.000	»
3 Manœuvres auxiliaires	380.000	»
3 Ouvriers journaliers	337.000	»
2 Chauffeurs journaliers	257.000	»
1 Jardinier journalier	92.000	»
3 Gardiens	268.000	»
4 Greffeurs	387.000	»
20 Manœuvres	1.787.000	»
1 Infirmier d'entreprise	36.000	»
48	6.810.000	»
Prévision pour avancement	340.000	»
Prestations familiales	700.000	»
TOTAL général	7.850.000	»

4. Protection des végétaux et contrôle phytosanitaire :

1 Ingénieur des travaux agricoles	622.000	»
1 Commis expéditionnaire	397.000	»
1 Ouvrier des travaux publics	284.000	»
3 Contrôleur, mécanicien, chauffeur contractuels	1.696.000	»
2 Comptable et chauffeur auxiliaires	512.000	»
1 Secrétaire dactylographe journalier	255.000	»
4 Mécanicien, chauffeur, magasinier, manœuvre journaliers	740.000	»
1 Gardien	P. M.	}
1 Chauffeur		
1 Mécanicien		
16	4.506.000	»
Prévision pour avancement	230.000	»
Prestations familiales	225.000	»
13 Chauffeurs à recruter pendant la lutte (4 mois)	775.000	»
TOTAL général	5.736.000	»

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE (Personnel) <i>Report</i> Article 3. — <i>Service de l'Agriculture</i> : 5. Station de désinsectisation du Port de Dakar 3.400.000 » 6. Subdivision de contrôle de Richard-Toll 3.315.000 » Total de l'article 3 <i>A reporter</i>	41.374.000 » 191.381.000 » 232.755.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 3. — *Service de l'Agriculture.*5. *Station de désinsectisation du port de Dakar :*

	TRAITEMENT BUDGÉTAIRE BRUT
1 Directeur contractuel	1.246.000 »
3 Aide-mécanicien, gardien, mécanicien conventionnels	1.066.000 »
4 Manœuvres journaliers	455.000 »
1 Contrôleur phytosanitaire	440.000 »
9 Total	3.207.000 »

Prévision pour avancement	163.000 »
Heures supplémentaires	30.000 »

TOTAL général	3.400.000 »
---------------------	-------------

6. *Subdivision de contrôle de Richard-Toll :*

	P. M.
1 Ingénieur adjoint	574.000 »
1 Chef d'équipe	950.000 »
1 Surveillant des travaux publics	840.000 »
1 Comptable	109.000 »
1 Planton	214.000 »
1 Chauffeur	105.000 »
1 Gardien ferrain d'aviation	258.000 »
1 Secrétaire comptable	
8 Total	3.050.000 »

Prévision pour avancement	153.000 »
Prime de rendement	52.000 »
Heures supplémentaires	60.000 »

TOTAL général	3.315.000 »
---------------------	-------------

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel) <i>Report</i> 232.755.000 » Article 4. — <i>Service de l'Elevage</i> : 1. Direction du service 20.800.000 »	
<i>A reporter</i> 232.755.000 »	232.755.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 4. — *Service de l'élevage.*

		TRAITEMENT BUDGÉTAIRE BRUT	
<i>Direction du service :</i>			
4 Vétérinaires, assistant d'élevage		7.924.000	»
1 Commis expéditionnaire		276.000	»
1 Ouvrier des travaux publics, chauffeur		301.000	»
1 Planton		200.000	»
1 Comptable		828.000	»
4 Chauffeurs		413.000	»
1 Technicien cuirs et peaux		803.000	»
1 Aviculteur		960.000	»
2 Commis auxiliaires et secrétaire de direction		729.000	»
1 Aide-comptable		204.000	»
1 Sténodactylographe		432.000	»
3 Dactylographes		443.000	»
10 Chauffeurs		225.000	»
1 Ouvrier menuisier		315.000	»
1 Manœuvre		166.000	»
2 Spécialistes (lait et alimentation)		1.920.000	»
34		16.139.000	»

Personnel relevant de l'assistance technique :

2 Vétérinaires inspecteurs.

36

Prévision pour avancement	365.000	»
Prestations familiales	500.000	»
Heures supplémentaires	100.000	»
TOTAL général	17.104.000	»

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE (Personnel) <i>Report</i> 232.755.000 » Article 4. — <i>Service de l'Élevage</i> : 2. Inspection régionales 130.047.000 » 1^{re} Inspection Cap-Vert : Inspection de Dakar 2.598.000 » Secteur Elevage Cap-Vert 3.055.000 » Secteur Vétérinaire Port et Aéroport 1.818.000 » Prise en charge cinq inspecteurs..... 9.000.000 » Total Cap-Vert 16.471.000 » <i>A reporter</i> 232.755.000 »	

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 4. — *Service de l'élevage.*2. *Inspections régionales :**Première inspection :*

Inspection du Cap-Vert :

	TRAITEMENT BUDGÉTAIRE	
	BRUT	
1 Docteur vétérinaire contractuel (indice métré 300)	1.032.000	»
1 Planton (indice 277)	185.000	»
1 Secrétaire auxiliaire	549.000	»
1 Dactylographe contractuel	232.000	»
1 Chauffeur	214.000	»
1 Manœuvre	116.000	»
6	2.328.000	»
Prévision pour avancement	120.000	»
Prestations familiales	150.000	»
TOTAL général	2.598.000	»
Secteur élevage Cap-Vert (Dakar-Rufisque) :		
1 Assistant d'élevage (indice 715)	451.000	»
3 Infirmiers vétérinaires (indice 445)	825.000	»
1 Dactylographe contractuel	276.000	»
4 Manœuvres journaliers	565.000	»
1 Encadreur contractuel	360.000	»
1 Chauffeur journalier	143.000	»
11	2.620.000	»
Personnel relevant de l'assistance technique :		
2 Vétérinaires africains.		
13		
Prévision pour avancement	135.000	»
Prestations familiales	300.000	»
TOTAL général	3.055.000	»
Secteur vétérinaire du port et de l'aéroport :		
2 Infirmiers vétérinaires (indices 716,406)	686.000	»
1 Chauffeur auxiliaire	214.000	»
2 Manœuvres journaliers	253.000	»
5	1.153.000	»
Personnel relevant de l'assistance technique :		
2 Vétérinaires africains.		
7		
Prévision pour avancement	60.000	»
Prestations familiales	100.000	»
Opérations contrôle et vacation	505.000	»
TOTAL général	1.818.000	»
5 Prise en charge de la solde de 5 inspecteurs vétérinaires africains de l'assis-		
tance technique :	9.000.000	»
31		
TOTAL général	16.471.000	»

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE
(Personnel)Article 4. — *Service de l'élevage.*2. *Inspections régionales :**Deuxième inspection :*

Inspection de Thiès :

	TRAITEMENT BUDGÉTAIRE	
	BRUT	
2 Infirmiers vétérinaires (indices 525, 362)	526.000	»
1 Ouvrier des travaux publics (indice 525)	305.000	»
1 Planton (indice 277)	180.000	»
1 Commis auxiliaire	272.000	»
3 Aides-laboratoires auxiliaires	814.000	»
1 Manœuvre auxiliaire	164.000	»
1 Manœuvre journalier	135.000	»
1 Chauffeur	264.000	»
11	2.660.000	»
Personnel relevant de l'assistance technique :		
1 Vétérinaire inspecteur.		
12		
Prévision pour avancement	135.000	»
Prestations familiales	260.000	»
TOTAL général	3.455.000	»
Secteur élevage de Thiès :		
1 Assistant d'élevage (indice 760)	479.000	»
5 Infirmiers vétérinaires (indices 575, deux à 525, deux à 362)	1.412.000	»
1 Ouvrier des travaux publics (indice 716)	441.000	»
2 Aides-laboratoires auxiliaires	465.000	»
9	2.797.000	»
Prévision pour avancement	140.000	»
Prestations familiales	550.000	»
TOTAL général	3.487.000	»
Secteur élevage de Tivaouane :		
1 Assistant d'élevage	400.000	»
4 Infirmiers vétérinaires (indices 445, deux à 362, 663)	1.109.000	»
1 Chauffeur auxiliaire	234.000	»
1 Manœuvre	93.000	»
7	1.436.000	»
Personnel relevant de l'assistance technique :		
1 Vétérinaire africain.		
8		
Prévision pour avancement	75.000	»
Prestations familiales	215.000	»
TOTAL général	1.726.000	»

NOMENCLATURE

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE
(Personnel)

Report

232.755.000 »

Article 4. — *Service de l'Elevage :*

2. Inspections régionales.

Report Thiès : 8.668.000 »

2^e Inspection (Thiès) :

Secteur M'Bour	1.603.000 »
----------------------	-------------

Total Thiès	10,271,000	»
-------------	------------	---

3^e Inspection (Diourbel) :

Inspection Diourbel	3.888.000
---------------------------	-----------

Secteur Diourbel	3.495.000 »
------------------------	-------------

Total partiel	7.383.000 »
---------------------	-------------

A reporter

232.755.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 4. — *Service de l'élevage.*2. *Inspections régionales :*

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE

Deuxième inspection :

BRUT

Secteur d'élevage de M'Bour :

1	Assistant d'élevage (indice 610)	359.000	»
3	Infirmiers vétérinaires (indices 325 à 362)	749.000	»
1	Chauffeur journalier	132.000	»
1	Manœuvre journalier	93.000	»
		1.333.000	»
6	Prévision pour avancement	70.000	»
	Prestations familiales	200.000	»
	TOTAL général	1.603.000	»
	TOTAL 2 ^e Inspection (Thiès)	10.271.000	»

Troisième inspection :

Inspection de Diourbel :

2	Docteurs vétérinaires contractuels (indice métré 300)	2.832.000	»
1	Infirmier vétérinaire (indice 378)	242.000	»
1	Dactylographe journalier	300.000	»
1	Manœuvre journalier	126.000	»
1	Chauffeur journalier	143.000	»

6 3.643.000 »

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Vétérinaire africain.

7	Prévision pour avancement	95.000	»
	Prestations familiales	150.000	»

TOTAL général 3.888.000 »

Secteur d'élevage de Diourbel :

1	Vétérinaire	1.800.000	»
4	Infirmiers vétérinaires (indices 445, 406, deux à 362)	921.000	»
3	Manœuvres auxiliaires	360.000	»
1	Chauffeur auxiliaire	234.000	»

8 Total 3.315.000 »

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Vétérinaire africain.

9	Prévision pour avancement	80.000	»
	Prestations familiales	100.000	»

TOTAL général 3.495.000 »

NOMENCLATURE		PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel)		
	<i>Report</i>	232.755.000 »
Article 4. — <i>Service de l'Elevage</i> :		
2. Inspections régionales :		
3 ^e Inspection (Diourbel) :	<i>Report</i> Diourbel :	7.383.000 »
Secteur M'Backé		1.878.000 »
Secteur Bambey		1.778.000 »
Secteur Louga		4.306.000 »
Secteur Kébémér		2.602.000 »
Total partiel Diourbel		17.947.000 »
<i>A reporter</i>		232.755.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 4. — *Service de l'élevage.*2. *Inspections régionales.*

Troisième inspection :

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT

Secteur d'élevage de M'Backé :

1	Assistant d'élevage (indice 644)	396.000	»
4	Infirmiers vétérinaires (indices 445 à 362)	895.000	»
1	Chauffeur auxiliaire	214.000	»
1	Manœuvre journalier	93.000	»
7		1.598.000	»
	Prévision pour avancement	80.000	»
	Prestations familiales	200.000	»
	TOTAL général	1.878.000	»

Secteur d'élevage de Bambey :

1	Assistant d'élevage (indice 610)	359.000	»
4	Infirmiers vétérinaires (indices 663, trois à 362)	1.016.000	»
1	Chauffeur journalier	130.000	»
1	Manœuvre journalier	93.000	»
7		1.598.000	»
	Prévision pour avancement	80.000	»
	Prestations familiales	100.000	»
	TOTAL général	1.778.000	»

Secteur d'élevage de Louga :

1	Vétérinaire	1.500.000	»
4	Infirmiers vétérinaires (indices 716, deux à 575, 445)	1.466.000	»
1	Chauffeur auxiliaire	214.000	»
2	Manœuvres auxiliaires	273.000	»
2	Manœuvres journaliers	288.000	»
10		3.741.000	»

Personnel relevant de l'assistance technique :

	Prévision pour avancement	115.000	»
	Prestations familiales	450.000	»
	TOTAL général	4.306.000	»

Secteur d'élevage de Kébémér :

1	Assistant d'élevage (indice 610)	359.000	»
5	Infirmiers vétérinaires (indices : deux à 716, trois à 362)	1.532.000	»
2	Manœuvres journaliers	136.000	»
1	Chauffeur	220.000	»
9		2.297.000	»
	Prévision pour avancement	105.000	»
	Prestations familiales	200.000	»
	TOTAL général	2.602.000	»

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel) <i>Report</i> 232.755.000 » Article 4. — <i>Service de l'Elevage</i> : Inspections régionales : 3^e Inspection (Diourbel) : <i>Report</i> Diourbel : 17.947.000 » Secteur Linguère 5.465.000 » Total Diourbel 23.412.000 » 4^e Inspection (Fleuve) : Inspection Saint-Louis 3.803.000 » <i>A reporter</i> 232.755.000 »	

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 4. — *Service de l'élevage.*2. *Inspections régionales :**Troisième inspection :*

Secteur d'élevage de Linguère :

	TRAITEMENT BUDGÉTAIRE BRUT	
1 Vétérinaire	1.416.000	»
2 Assistants d'élevage (indices 785, 610)	820.000	»
8 Infirmiers vétérinaires (indices 575, 525, trois à 445, 378, deux à 362)	2.128.000	»
1 Chauffeur auxiliaire	264.000	»
2 Manœuvres auxiliaires	275.000	»
1 Chauffeur journalier	130.000	»
6 Manœuvres journaliers	735.000	»
3 Manœuvres journaliers	278.000	»
23 Total	6.046.000	»

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Vétérinaire africain.

24

Total général des effectifs : 71.

Prévision pour avancement	235.000	»
Prestations familiales	600.000	»

TOTAL général 6.911.000 »

TOTAL 3^e inspection (Diourbel) 23.412.000 »*Quatrième inspection :*

Inspection de Saint-Louis :

1 Vétérinaire	2.020.000	»
1 Assistant d'élevage (indice 760)	446.000	»
1 Infirmier vétérinaire (indice 378)	220.000	»
1 Commis auxiliaire	300.000	»
1 Dactylographe auxiliaire	300.000	»
1 Chauffeur journalier	229.000	»
1 Manœuvre	113.000	»
7	3.628.000	»

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Vétérinaire inspecteur.

8

Prévision pour avancement	100.000	»
Prestations familiales	75.000	»

TOTAL général 3.803.000 »

NOMENCLATURE

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE
(Personnel)

<i>Report</i>	232.755.000	»
---------------------	-------------	---

Article 4. — *Service de l'Elevage :*

2. Inspections régionales :

4^e Inspection (Fleuve) : Report Fleuve : 3.803.000 »

Secteur Saint-Louis	7.076.000 »
---------------------------	-------------

Secteur Dagana	5.319.000 »
----------------------	-------------

Secteur Podor	4.989.000 »
---------------------	-------------

Total partiel	21.987.000	»
---------------------	------------	---

<i>A reporter</i>	232.755.000	»
-----------------------------	-------------	---

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 4. — *Service de l'élevage.*2. *Inspections régionales :**Quatrième inspection :*

Secteur urbain de Saint-Louis :

	TRAITEMENT BUDGÉTAIRE BRUT	
2 Vétérinaires	4.040.000	»
1 Assistant d'élevage (indice 610)	359.000	»
5 Infirmiers vétérinaires (indices 716, 575, 406, deux à 362)	1.441.000	»
2 Chauffeurs auxiliaires	506.000	»
3 Manœuvres journaliers	345.000	»

11

Prévision pour avancement	6.691.000	»
Prestations familiales	135.000	»
	250.000	»

TOTAL général	7.076.000	»
---------------------	-----------	---

Secteur de Dagana :

2 Assistants d'élevage (indices 760, 580)	807.000	»
9 Infirmiers vétérinaires (indices 716, 575, trois à 445, quatre à 362)	2.460.000	»
1 Chauffeur auxiliaire	260.000	»
2 Manœuvres auxiliaires	239.000	»
1 Chauffeur journalier	140.000	»
4 Manœuvres journaliers	425.000	»
1 Manœuvre journalier	113.000	»

20

Prévision pour avancement	4.444.000	»
Prestations familiales	225.000	»
	650.000	»

TOTAL général	5.319.000	»
---------------------	-----------	---

Secteur de Podor :

1 Vétérinaire africain	»	»
10 Infirmiers vétérinaires (indices : deux à 716, deux à 663, 525, 406, quatre à 362)	3.071.000	»
1 Chauffeur auxiliaire	214.000	»
1 Gardien auxiliaire	120.000	»
1 Dactylographe auxiliaire	300.000	»
1 Chauffeur journalier	140.000	»
3 Manœuvres journaliers	284.000	»
1 Manœuvre journalier	95.000	»

19

Prévision pour avancement	4.224.000	»
Prestations familiales	215.000	»
	550.000	»

TOTAL général	4.989.000	»
---------------------	-----------	---

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23	
MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel)	
Article 4. — Service de l'Elevage :	<i>Report</i> 232.755.000 »
2. Inspections régionales :	
4 ^e Inspection (Fleuve) :	<i>Report</i> Fleuve : 21.187.000 »
Secteur Matam	6.399.000 »
	Total Fleuve 27.586.000 »
5 ^e Inspection (Sénégal oriental) :	
Inspection Tambacounda	4.032.000 »
Secteur Tambacounda	2.777.000 »
	Total partiel 6.809.000 »
A reporter	232.755.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE
(Personnel)Article 4. — *Service de l'élevage.*2. *Inspections régionales :**Quatrième inspection :*

Secteur de Matam :

	TRAITEMENT BUDGÉTAIRE BRUT	
1 Vétérinaire africain	1.245.000	»
1 Assistant d'élevage (indice 610)	359.000	»
10 Infirmiers vétérinaires (indices : deux à 716, deux à 663, 575, 525, 406, trois à 362)	3.177.000	»
1 Dactylographe auxiliaire	300.000	»
1 Chauffeur auxiliaire	214.000	»
2 Chauffeurs journaliers	293.000	»
11 Manœuvres journaliers	1.125.000	»
1 Manœuvre journalier	101.000	»

28 6.814.000 »

Total général des effectifs : 87.

Prévision pour avancement	280.000	»
Prestations familiales	550.000	»

TOTAL général 7.644.000 »

TOTAL 4^e inspection du Fleuve 27.586.000 »

Cinquième inspection :

Inspection de Tambacounda :

1 Docteur vétérinaire	1.245.000	»
1 Infirmier vétérinaire (indice 406)	250.000	»
1 Chauffeur (indice 236)	156.000	»
1 Gardien auxiliaire	234.000	»
1 Dactylographe auxiliaire	300.000	»
1 Chauffeur auxiliaire	143.000	»
1 Manœuvre	94.000	»

7 2.422.000 »

Prévision pour avancement	115.000	»
Prestations familiales	250.000	»

TOTAL général 2.787.000 »

Secteur de Tambacounda :

1 Assistant d'élevage (indice 610)	353.000	»
6 Infirmiers vétérinaires (indices : 525, deux à 445, trois à 362)	1.471.000	»
1 Manœuvre auxiliaire	119.000	»
3 Manœuvres journaliers	361.000	»
1 Chauffeur journalier	140.000	»
1 Manœuvre journalier	93.000	»

13 2.477.000 »

Prévision pour avancement	125.000	»
Prestations familiales	175.000	»

TOTAL général 2.777.000 »

NOMENCLATURE		PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel)		
	<i>Report</i>	232.755.000 »
Article 4. — <i>Service de l'Elevage</i> :		
2. Inspection régionales :		
5 ^e Inspection (Sénégal oriental) :	<i>Report</i> Sénégal or. :	6.809.000 »
Secteur Kédougou		4.700.000 »
Secteur Bakel		2.847.000 »
Total Sénégal oriental		14.356.000 »
<i>A reporter</i>		232.755.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 4. — *Service de l'élevage.*2. *Inspections régionales :*

Cinquième inspection :

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE

BRUT

Secteur de Kédougou :

1 Vétérinaire	1.458.000 »
1 Assistant d'élevage (indice 644)	402.000 »
6 Infirmiers vétérinaires (indices 445, 406, quatre à 362)	1.343.000 »
1 Dactylographe auxiliaire	300.000 »
2 Manœuvres auxiliaires	240.000 »
1 Chauffeur journalier	140.000 »
3 Manœuvres journaliers	329.000 »
1 Manœuvre journalier	93.000 »
16	4.305.000 »
Prévision pour avancement	145.000 »
Prestations familiales	250.000 »
TOTAL général	4.700.000 »

Secteur de Bakel :

1 Assistant d'élevage (indice 946)	603.000 »
4 Infirmiers vétérinaires (indices : deux à 575, deux à 362)	1.094.000 »
1 Chauffeur auxiliaire	247.000 »
3 Manœuvres journaliers	358.000 »
1 Chauffeur journalier	120.000 »

10	2.422.000 »
Total général des effectifs : 47.	
Prévision pour avancement	125.000 »
Prestations familiales	300.000 »
TOTAL général	2.847.000 »

TOTAL 5^e inspection (Sénégal Oriental) 14.356.000 »

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE (Personnel) <i>Report</i> 232.755.000 » Article 4. — <i>Service de l'Élevage</i> : 2. Inspections régionales : 6^e Inspection (Sine-Saloum) : Inspection Kaolack 4.120.000 » Secteur Kaolack 3.886.000 » Secteur Fatick 1.172.000 » Total partiel 9.178.000 »	
<i>A reporter</i>	232.755.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE
(Personnel)Article 4. — *Service de l'élevage.*2. *Inspections régionales :*

Sixième inspection :

Inspection de Kaolack :

	TRAITEMENT BUDGÉTAIRE BRUT	
2 Vétérinaires	1.000.000 »	
3 Infirmiers vétérinaires (indices 663, 575, 362)	948.000 »	
1 Secrétaire comptable auxiliaire	401.000 »	
1 Dactylographe auxiliaire	234.000 »	
1 Planton auxiliaire	128.000 »	
1 Chauffeur auxiliaire	234.000 »	
1 Chauffeur journalier	143.000 »	
6 Manœuvres journaliers	737.000 »	
16	3.825.000 »	
Prévision pour avancement	145.000 »	
Prestations familiales	150.000 »	
TOTAL général	4.120.000 »	
Secteur de Kaolack :		
1 Vétérinaire	932.000 »	
5 Infirmiers vétérinaires (indices 663, 525, trois à 362)	1.356.000 »	
1 Ouvrier des travaux publics (indice 294)	208.000 »	
3 Manœuvres auxiliaires	395.000 »	
2 Manœuvres journaliers	234.000 »	
2 Gardiens journaliers	191.000 »	
14	3.316.000 »	
Prévision pour avancement	120.000 »	
Prestations familiales	450.000 »	
TOTAL général	3.886.000 »	
Secteur de Fatick :		
3 Infirmiers vétérinaires (indices 525, deux à 362)	723.000 »	
1 Chauffeur journalier	148.000 »	
1 Manœuvre journalier	98.000 »	
1 Gardien journalier	98.000 »	
6	1.067.000 »	
Personnel relevant de l'assistance technique :		
1 Vétérinaire africain.		
7		
Prévision pour avancement	55.000 »	
Prestations familiales	50.000 »	
TOTAL général	1.172.000 »	

NOMENCLATURE

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE

(Personnel)

Report

PRÉVISIONS

PAR ARTICLE

232.755.000 »

Article 4. — *Service de l'Elevage :*

2. Inspections régionales :

6° Inspection (Sine-Saloum) :	Report :	9.178.000	2
-------------------------------	----------	-----------	---

Secteur Foundiougne	1.617.000	»
---------------------------	-----------	---

Secteur Gossas	2.027.000 »
----------------------	-------------

Secteur Kaffrine	3.653.000 »
------------------------	-------------

Secteur Nioro	1.231.000 »
---------------------	-------------

Total	17.706.000	»
--------------------	-------------------	----------

A reporter

232.755.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE ET DE LA COOPÉRATION
MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE

Article 4. — Service de l'élevage.

2. Inspections régionales :

Sixième inspection :

Secteur de Foundiougne :

	TRAITEMENT BUDGÉTAIRE BRUT	
1 Assistant d'élevage (indice 610)	382.000	»
2 Infirmiers vétérinaires (indices 375, 445)	624.000	»
1 Manœuvre journalier	98.000	»
1 Manœuvre journalier	98.000	»

5 1.202.000 »

Prévision pour avancement 65.000 »

Prestations familiales 350.000 »

TOTAL général 1.617.000 »

Secteur de Gossas :

1 Assistant d'élevage (indice 610)	353.000	»
3 Infirmiers vétérinaires (indices : deux à 575, 362)	919.000	»
1 Manœuvre auxiliaire	126.000	»
1 Manœuvre journalier	98.000	»
1 Gardien journalier	98.000	»
1 Manœuvre journalier	98.000	»

8 1.692.000 »

Prévision pour avancement 85.000 »

Prestations familiales 250.000 »

TOTAL général 2.027.000 »

Secteur de Kaffrine :

1 Assistant d'élevage (indice 825)	491.000	»
7 Infirmiers vétérinaires (indices 663, 525, 445, quatre à 362)	1.814.000	»
1 Chauffeur journalier	192.000	»
5 Manœuvres	501.000	»
2 Manœuvres	195.000	»

16 3.193.000 »

Prévision pour avancement 160.000 »

Prestations familiales 300.000 »

TOTAL général 3.653.000 »

Secteur de Nioro :

3 Infirmiers vétérinaires (indices 663, deux à 362)	808.000	»
2 Manœuvres journaliers	195.000	»
1 Manœuvre journalier	98.000	»

6 1.101.000 »

Total général des effectifs : 72.

Prévision pour avancement 55.000 »

Prestations familiales 75.000 »

TOTAL général 1.231.000 »

TOTAL 6^e inspection (Sine-Saloum) 17.706.000 »

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE (Personnel)	
<i>Report</i>	232.755.000 »
Article 4. — <i>Service de l'Élevage</i> :	
2. Inspections régionales :	
7 ^e Inspection (Casamance) :	
Inspection Ziguinchor	6.540.000 »
Centre avicole Ziguinchor	426.000 »
Secteur Ziguinchor	1.979.000 »
Secteur Oussouye	322.000 »
Total partiel	9.267.000 »
<i>A reporter</i>	232.755.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 4. — *Service de l'élevage.*2. *Inspections régionales :*

Septième inspection :

Inspection de Ziguinchor (Casamance) :

	TRAITEMENT BUDGÉTAIRE BRUT	
2 Docteurs vétérinaires contractuels (indice métropolitain 300)	3.000.000	»
2 Infirmiers vétérinaires (indices 575, 362)	547.000	»
1 Secrétaire comptable auxiliaire	331.000	»
11 Manœuvres	1.046.000	»
1 Aviculteur	960.000	»
2 Chauffeurs journaliers	341.000	»

19	6.225.000	»
----	-----------	---

Prévision pour avancement	210.000	»
Prestations familiales	100.000	»
Cotisations habitat	»	

TOTAL général	6.540.000	»
---------------------	-----------	---

Centre avicole de Ziguinchor :

1 Infirmier vétérinaire (indice 445)	263.000	»
1 Manœuvre journalier	93.000	»

2	356.000	»
---	---------	---

Prévision pour avancement	20.000	»
Prestations familiales	50.000	»

TOTAL général	426.000	»
---------------------	---------	---

Secteur de Ziguinchor :

1 Assistant d'élevage (indice 610)	359.000	»
3 Infirmiers vétérinaires (indices 716, 477, 362)	954.600	»
1 Chauffeur journalier	143.000	»
1 Manœuvre	93.000	»

6	1.549.000	»
---	-----------	---

Prévision pour avancement	80.000	»
Prestations familiales	350.000	»

TOTAL général	1.979.000	»
---------------------	-----------	---

Secteur d'Oussouye :

1 Infirmier vétérinaire (indice 362)	209.000	»
1 Manœuvre	93.000	»

2	302.000	»
---	---------	---

Prévision pour avancement	20.000	»
---------------------------------	--------	---

TOTAL général	322.000	»
---------------------	---------	---

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 33 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel)	
<i>Report</i>	232.755.000 »
Article 4. — <i>Service de l'Elevage</i> :	
2. Inspections régionales :	
7 ^e Inspection (Casamance) :	<i>Report</i> : 9.267.000 »
Secteur Bignona	1.714.000 »
Secteur Sédhiou	3.253.000 »
Secteur Kolda	3.369.000 »
Secteur Vélingara	2.642.000 »
Total Casamance	20.245.000 »
<i>A reporter</i>	232.755.000 »

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE

(Personnel)

Article 4. — Service de l'élevage.

2. Inspections régionales :

Septième inspection :

Secteur de Bignona :

	TRAITEMENT BUDGÉTAIRE	
	BRUT	
1 Assistant d'élevage (indice 825)	511.000	»
3 Infirmiers vétérinaires (indices 445, deux à 362)	675.000	»
1 Manœuvre	93.000	»
1 Chauffeur	220.000	»

6	Prévision pour avancement	1.499.000	»
	Prestations familiales	65.000	»
		150.000	»

TOTAL général 1.714.000 »

Secteur de Sédhiou :

1 Vétérinaire africain contractuel	1.032.000	»
6 Infirmiers vétérinaires (indices 663, 445, quatre à 362)	1.499.000	»
1 Chauffeur journalier	143.000	»
1 Manœuvre	93.000	»
2 Manœuvres	186.000	»

11	Prévision pour avancement	2.953.000	»
	Prestations familiales	150.000	»
		150.000	»

TOTAL général 3.253.000 »

Secteur de Kolda :

1 Assistant d'élevage (indice 610)	355.000	»
6 Infirmiers vétérinaires (indices : deux à 716, trois à 362)	1.836.000	»
1 Dactylographe journalier	214.000	»
1 Chauffeur	143.000	»
3 Manœuvres	278.000	»
1 Manœuvre	93.000	»

13	Prévision pour avancement	2.919.000	»
	Prestations familiales	150.000	»
		300.000	»

TOTAL général 3.369.000 »

Secteur de Vélingara :

1 Assistant d'élevage (indice 644)	402.000	»
6 Infirmiers vétérinaires (indices : deux à 406, quatre à 362)	1.333.000	»
1 Chauffeur journalier	143.000	»
2 Manœuvres	186.000	»
1 Manœuvre	93.000	»

Total général des effectifs : 70.

93.000 »

Total 2.157.000 »

11	Prévision pour avancement	110.000	»
	Prestations familiales	375.000	»

TOTAL général 2.642.000 »

TOTAL 7^e Inspection 20.245.000 »

RECAPITULATION

2 Inspections régionales :

1. Cap-Vert	16.471.000	»
2. Thiès	10.271.000	»
3. Diourbel	23.412.000	»
4. Fleuve	27.586.000	»
5. Sénégal Oriental	14.356.000	»
6. Sine-Saloum	17.706.000	»
7. Casamance	20.245.000	»

Total 130.047.000 »

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE (Personnel) <i>Report</i> Article 4. — <i>Service de l'Élevage</i> : 3. Établissements spéciaux 27.692.000 » Ecole des infirmiers vétérinaires 13.434.000 » <i>A reporter</i>	232.755.000 »
	232.755.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 4. — *Service de l'élevage.*3. *Etablissements spéciaux :*TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT

Ecole des infirmiers vétérinaires :

3 Vétérinaires	1.692.000 »
1 Chef de bureau S. F. A.	815.000 »
1 Planton	199.000 »
1 Chauffeur	184.000 »
1 Commis contractuel	354.000 »
1 Dactylographe auxiliaire	300.000 »
2 Manœuvres spécialisés auxiliaires	443.000 »
4 Manœuvres journaliers	499.000 »
1 Docteur vétérinaire contractuel	1.032.000 »
2 Infirmiers vétérinaires	717.000 »
1 Ouvrier des travaux publics	379.000 »
1 Préparateur contractuel	1.113.000 »
1 Dactylographe auxiliaire	315.000 »
4 Ouvriers et manœuvres auxiliaires	663.000 »
2 Aides de laboratoire	156.000 »
1 Menuisier journalier	302.000 »
1 Assistant d'élevage	532.000 »
1 Infirmier vétérinaire	352.000 »
8 Manœuvres auxiliaires	1.075.000 »
3 Manœuvres journaliers	337.000 »
80 Elèves infirmiers	5.200.000 »
2 Commis	»
40 Infirmiers stagiaires (à répartir)	7.680.000 »
162	24.649.000 »
Prévision pour avancement	515.000 »
Prestations familiales	1.150.000 »
Indemnités d'enseignement	1.000.000 »
TOTAL général	27.314.000 »

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel)	
<i>Report</i>	232.755.000 »
Article 4. — <i>Service de l'Elevage</i> :	
3. Etablissements spéciaux :	<i>Report</i> : 13.434.000 »
Centre de Recherches de Kolda	5.608.000 »
Centre de Recherches de Dara	8.600.000 »
Total 3. Etablissements spéciaux.	27.692.000 »
Total de l'article 4	178.539.000 »
<i>A reporter</i>	411.294.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 4. — *Service de l'élevage.*4. *Etablissements spéciaux :*

Centre de recherches zoologiques de Kolda :

	TRAITEMENT BUDGÉTAIRE BRUT	
1 Ingénieur des travaux (indice 961)	562.000	»
1 Assistant d'élevage (indice 644)	378.000	»
2 Infirmiers vétérinaires (indice 362)	418.000	»
2 Chauffeurs décisionnaires	464.000	»
1 Mécanicien décisionnaire	480.000	»
9 Bergers décisionnaires	1.130.000	»
6 Manœuvres décisionnaires	584.000	»
2 Menuisier, maçon décisionnaires	624.000	»
1 Dactylographe auxiliaire	300.000	»
1 Commis auxiliaire	300.000	»

26

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Vétérinaire inspecteur.	5.240.000	»
---------------------------	-----------	---

27

Prévision pour avancement	300.000	»
Prestations familiales	118.000	»

TOTAL général 5.658.000 »

Centre de recherches zoologiques de Dara :

1 Ingénieur		
1 Infirmier vétérinaire		
1 Aide-mécanicien auxiliaire	145.000	»
2 Dactylographe, comptable	1.140.000	»
13 Manœuvres spécialisés auxiliaires	1.962.000	»
1 Conducteur d'engin auxiliaire	234.000	»
1 Ouvrier tourneur journalier	226.000	»
1 Aide-mécanicien journalier	162.000	»
9 Palefreniers	993.000	»
2 Chefs d'équipe	302.000	»
1 Magasinier	104.000	»
2 Gardiens	229.000	»
2 Chauffeurs	315.000	»
13 Manœuvres	1.248.000	»
5 Ouvriers		

55

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Ingénieur.	7.060.000	»
--------------	-----------	---

56

Prévision pour avancement	353.000	»
Prestations familiales	1.187.000	»

TOTAL général 8.600.000 »

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel) <i>Report</i> Article 5. — <i>Service des Eaux et Forêts</i> : 1. Direction du service 5.990.000 » 2. Inspections forestières 94.238.000 » a) Fleuve 17.974.000 » <i>A reporter</i>	411.294.000 » 411.294.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 5. — *Service des eaux et forêts.*

	TRAITEMENT BUDGÉTAIRE BRUT	
1. <i>Direction du service :</i>		
1 Dessinateur	972.000	»
1 Commis des S. A. F. C. (indice 695)	475.000	»
1 Commis expéditionnaire (indice 575)	382.000	»
1 Comptable auxiliaire	287.000	»
1 Dactylographe auxiliaire	287.000	»
2 Commis auxiliaires	477.000	»
1 Planton	119.000	»
1 Chauffeur auxiliaire	205.000	»
1 Sténodactygraphe contractuelle	265.000	»
10		
Personnel relevant de l'assistance technique :	3.469.000	»
2 Conservateurs.		
12		
Prévision pour avancement	125.000	»
Prestations familiales	425.000	»
Heures supplémentaires	100.000	»
Indemnité de responsabilité	20.000	»
Primes sur affaires contentieuses	1.000.000	»
Personnel aux écoles forestières (école des Barres)	851.000	»
TOTAL général	5.930.000	»
2. <i>Inspections régionales :</i>		
a) Inspection du Fleuve :		
3 Contrôleurs (indices 910, deux à 610)	1.276.000	»
1 Commis expéditionnaire (indice 575)	382.000	»
4 Préposés (indices 663, deux à 445, 378)	1.220.000	»
18 Gardes (indices : un à 543, cinq à 456, deux à 406, cinq à 340, quatre à 277, un à 232)	4.320.000	»
2 Brigadiers et brigadiers-chefs (indices 406, 362)	456.000	»
1 Ouvrier des travaux publics (indice 575)	353.000	»
1 Mécanicien contractuel	332.000	»
8 Gardes auxiliaires	2.190.000	»
1 Dactylographe auxiliaire	272.000	»
6 Gardiens, menuisiers, pépiniéristes, manœuvres auxiliaires	1.056.000	»
1 Chauffeur journalier	139.000	»
1 Dactylographe journalier	152.000	»
14 Ouvriers, manœuvres, gardiens, pépiniéristes auxiliaires	1.779.000	»
61		
Personnel relevant de l'assistance technique :	13.912.000	»
1 Ingénieur principal.		
1 Ingénieur.		
63		
Prévision pour avancement	695.000	»
Prestations familiales	2.500.000	»
Indemnité de risques	335.000	»
Indemnité de logement	432.000	»
Prime pour affaires contentieuses	100.000	»
TOTAL général	17.974.000	»

NOMENCLATURE		PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE (Personnel)		
	<i>Report</i>	411.294.000 »
Article 5. — <i>Service des Eaux et Forêts</i> :		
2. Inspections forestières :	<i>Report</i> Inspections :	17.974.000 »
<i>b</i>) Thiès		16.663.000 »
<i>c</i>) Kaolack		15.581.000 »
	Total partiel	50.218.000 »
	<i>A reporter</i>	411.294.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 5. — *Service des eaux et forêts.*2. *Inspections forestières :*TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT

b) Inspection forestière de Thiès :

1	Commis expéditionnaire (indice 525)	346.000	»
2	Préposés (indice 406)	510.000	»
24	Gardes-forestiers et gardes (indices : un à 509, trois à 456, six à 406, un à 340, sept à 316, six à 277)	5.540.000	»
5	Gardes forestiers auxiliaires	1.600.000	»
3	Gardiens de réserves auxiliaires	172.000	»
3	Chauffeurs auxiliaires	823.900	»
3	Manœuvres auxiliaires	364.000	»
1	Planton auxiliaire	160.000	»
1	Dactylographe décisionnaire	232.000	»
14	Manœuvres journaliers	1.588.000	»
57		11.705.000	»

Personnel relevant de l'assistance technique :

2 Ingénieurs des T. E. F.

59	Prévision pour avancement	609.000	»
	Prestations familiales	3.300.000	»
	Indemnité de risques	330.000	»
	Indemnité de logement	519.000	»
	Prime contentieuse	200.000	»

TOTAL général 16.663.000 »

c) Inspection forestière du Sine-Saloum (Kaolack) :

2	Contrôleurs (indices 894, 738)	1.015.000	»
1	Commis expéditionnaire (indice 575)	342.000	»
1	Ouvrier des travaux publics (indice 252)	323.000	»
32	Gardes forestiers et gardes (indices : trois à 543, deux à 456, un à 445, trois à 406, cinq à 340, sept à 316, 9 à 277, deux à 262)	7.052.000	»
4	Gardes forestiers auxiliaires	1.046.000	»
1	Chauffeur auxiliaire	276.900	»
3	Manœuvres auxiliaires	334.000	»
1	Dactylographe journalier	157.000	»
3	Manœuvres journaliers	302.000	»
48		10.847.000	»

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Inspecteur.

49	Prévision pour avancement	543.000	»
	Prestations familiales	2.900.000	»
	Prime contentieuse	200.000	»
	Indemnité de logement	691.000	»
	Indemnité de risques	400.000	»

TOTAL général 15.581.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 5. — *Service des eaux et forêts.*2. *Inspections forestières :*d) *Inspection du Sénégal Oriental (Tambacounda) :*

	TRAITEMENT BUDGÉTAIRE BRUT
1 Contrôleur (indice 432)	427.000 »
2 Préposés (indice 406)	485.000 »
12 Gardes forestiers et gardes (indices : trois à 456, deux à 294, trois à 277, un à 262, deux à 245)	2.510.000 »
1 Ouvrier des travaux publics (indice 236)	148.000 »
1 Dactylographe auxiliaire	299.000 »
1 Gardien auxiliaire	117.000 »
2 Gardes auxiliaires	467.000 »
1 Dactylographe décisionnaire	169.000 »
1 Garde forestier décisionnaire	192.000 »
2 Manœuvres journaliers	279.000 »

24 5.093.000 »

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Inspecteur.

25	Prévision pour avancement	255.000 »
	Prestations familiales	1.200.000 »
	Indemnité de risques	155.000 »
	Indemnité de logement	260.000 »
	Prime contentieuse	50.000 »

TOTAL général 7.013.000 »

e) *Inspection forestière de Diourbel (nouveau) :*

2	Contrôleurs (indices 910, 894)	1.106.000 »
18	Gardes forestiers et gardes (indices : un à 509, deux à 456, un à 406, deux à 340, trois à 316, sept à 277, un à 245, un à 236)	3.721.000 »
1	Commis	360.000 »
1	Dactylographe	240.000 »
1	Préposé (indice 362)	215.000 »
1	Garde contractuel	526.000 »
1	Garde auxiliaire	274.000 »
2	Chauffeurs auxiliaires	497.000 »
5	Chefs d'équipe, pépiniériste, manœuvres auxiliaires	805.000 »
3	Chauffeurs journaliers	628.000 »
10	Gardiens, pépiniéristes, plantons, manœuvres journaliers	1.266.000 »

45 9.638.000 »

Prévision pour avancement	482.000 »
Prestations familiales	2.000.000 »
Indemnité de risques	220.000 »
Indemnité de logement	389.000 »
Prime contentieuse	50.000 »

TOTAL général 12.779.000 »

NOMENCLATURE		PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel)		
	<i>Report</i>	411.294.000 »
Article 5. — <i>Service des Eaux et Forêts</i> :		
2. Inspections forestières :	<i>Report</i> Inspections :	70.010.000 »
<i>f</i>) Casamance		20.759.000 »
Provision pour avancement (52 préposés)		3.000.000 »
Transfert personnel ex-F.A.C. et F.I.D.E.S.		1.000.000 »
Total Inspections		94.769.000 »
<i>A reporter</i>		411.294.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 5. — *Service des eaux et forêts.*2. *Inspections forestières :*TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT

f) Inspection forestière de la Casamance :

2 Contrôleurs (indices 977, 686)	989.000	»
1 Commis expéditionnaire (indice 525)	346.000	»
2 Ouvriers des travaux publics (indices 525, 509)	644.000	»
3 Préposés (indices 445, 378, 378)	739.000	»
31 Gardes forestiers et gardes (indices : un à 543, cinq à 456, deux à 406, six à 340, cinq à 316, deux à 294, quatre à 277, deux à 262, quatre à 245)	6.662.000	»
2 Gardes forestiers auxiliaires	581.000	»
1 Commis dactylographe auxiliaire	216.000	»
6 Plantons, gardes auxiliaires	685.000	»
1 Chauffeur auxiliaire	216.000	»
6 Manœuvres spécialisés auxiliaires	678.000	»
2 Gardes forestiers contractuels	461.000	»
2 Dactylographe journalier et un chauffeur journalier	403.000	»
3 Plantons, gardiens journaliers	325.000	»
20 Chefs d'équipe, ouvriers, pépiniéristes journaliers	2.354.000	»
82	15.299.000	»

Personnel relevant de l'assistance technique :

- 1 Ingénieur.
- 1 Contrôleur.
- 1 Inspecteur.

85		
Prévision pour avancement	765.000	»
Prestations familiales	3.500.000	»
Indemnité de risques	425.000	»
Indemnité de logement	670.000	»
Prime contentieuse	100.000	»

TOTAL général 20.759.000 »

Provision pour formation des 52 gardes forestiers nommés préposés (arrêté n° 4041 M. E. R. du 3 mai 1960)	3.000.000	»
Transfert de 6 manœuvres du Fides et du Fac (à répartir dans les inspections forestières)	1.000.000	»

<i>A reporter</i>	411,294.000	2
-------------------------	-------------	---

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 5. — *Service des eaux et forêts.*3. *Etablissements spéciaux :*TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT

Rubr. 1 : Parc forestier de Hann :

5 Gardes forestiers et gardes (indices : deux à 543, un à 456, un à 316, un à 277)	1.406.000	»
3 Ouvriers des travaux publics (indices 746, deux à 575)	1.224.000	»
1 Chauffeur contractuel	513.000	»
2 Chefs d'équipe contractuels	638.000	»
1 Garde forestier auxiliaire	320.000	»
4 Magasinier, greffeur, mécanicien, chauffeur auxiliaires	942.000	»
3 Chefs jardiniers auxiliaires	385.000	»
6 Gardiens, jardiniers, manœuvres auxiliaires	720.000	»
3 Ouvriers auxiliaires	587.000	»
31 Surveillant, jardiniers, manœuvres, apprentis, gardiens journaliers	4.120.000	»
59	10.855.000	»

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Ingénieur des travaux forestiers.

60		
Prévision pour avancement	476.000	»
Prestations familiales	400.000	»
Heures supplémentaires	100.000	»
Indemnités diverses	20.000	»
Indemnité de risques	75.000	»
Indemnité de logement	108.000	»
TOTAL général	12.034.000	»

Rubr. 2 : Parc zoologique :

4 Surveillants auxiliaires	611.000	»
8 Surveillants et manœuvres journaliers	1.173.000	»
12	1.784.000	»
Prévision pour avancement	90.000	»
Heures supplémentaires	200.000	»
TOTAL général	2.074.000	»

<i>A reporter</i>	411,294,000 »
-------------------------	---------------

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 5. — *Service des Eaux et Forêts.*TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT3. *Etablissements spéciaux :*

Rubr. 3 : Parc national du Niokolo-Koba :

4 Gardes forestiers (indices : 277, 316, deux à 262)	675.000	»
1 Surveillant de faune contractuel	1.113.000	»
1 Cartographe contractuel	855.000	»
3 Chauffeurs	670.000	»
2 Conducteurs d'engins, gardiens et boys	529.000	»

9	3.842.000	»
---	-----------	---

Prévision pour avancement	175.000	»
Prestations familiales	150.000	»
Indemnité de risques	40.000	»
Indemnité de logement	87.000	»

TOTAL général	4.294.000	»
---------------------	-----------	---

Rubr. 4 : Ecole forestière :

1 Instituteur (indice 775)	462.000	»
1 Contrôleur adjoint (indice 760)	446.000	»

908.000	»
---------	---

Prévision pour avancement	93.000	»
Prestations familiales	210.000	»
Indemnité de cours pour travaux pratiques	500.000	»

TOTAL général	1.711.000	»
---------------------	-----------	---

Rubr. 5. Centre pilote de pêche de Guidick et de M'Bane :

a) Guidick :

1 Chef de centre	276.000	»
1 Chauffeur	138.000	»
3 Ouvriers	312.000	»
1 Manœuvre	84.000	»

6	390.000	»
---	---------	---

Allocations familiales	390.000	»
Total	1.200.000	»

b) M'Bane :

1 Chef de centre	1.020.000	»
1 Chauffeur	200.000	»
1 Apprenti	140.000	»
3 Manœuvres	250.000	»

1.610.000	»
-----------	---

Allocations familiales	100.000	»
Indemnités diverses	390.000	»

TOTAL rubrique 5	2.100.000	»
------------------------	-----------	---

Guidick : 1.200.000	3.300.000	»
M'Bane : 2.100.000		

NOMENCLATURE		PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel)		
	<i>Report</i>	411.294.000 »
Article 5. — <i>Service des Eaux et Forêts :</i>		
4. Régies forestières	5.244.000 »	
Rubr. 1. Régie forestière de M'Bao	1.895.000 »	
Rubr. 2. Régie forestière de Bignona	3.349.000 »	
Total 4. Régies forestières		5.244.000 »
Total de l'article 5		129.416.000 »
Article 6. — <i>Service de l'Océanographie et des Pêches maritimes :</i>		
1. Direction du service	4.985.000 »	
<i>A reporter</i>		540.710.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 5. — *Service des eaux et forêts.*TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT

4. Régies forestières :

Rubr. 1 : Régie forestière de M'Bao :

2 Chefs d'équipe auxiliaire s.....	435.000	»
2 Manœuvres spécialisés auxiliaires	230.000	»
2 Chefs d'équipe journaliers	387.000	»
1 Menuisier journalier	257.000	»
4 Manœuvres spécialisés journaliers	496.000	»
11	1.805.000	»
Prévision pour avancement	90.000	»

TOTAL général 1.895.000 »

Rubr. 2 : Régie forestière de Bignona :

1 Chef de scierie contractuel	721.000	»
6 Bûcherons	574.000	»
3 Chauffeurs	474.000	»
3 Débardeurs	287.000	»
4 Scieurs	420.000	»
1 Affuteur	96.000	»
1 Déligueur	133.000	»
5 Manœuvres et gardien	484.000	»
24	3.189.000	»
Prévision pour avancement	160.000	»
Heures supplémentaires	»	»

TOTAL général 3.349 000 »

Article 6. — *Service de l'Océanographie et des Pêches maritimes.*

1. Direction du service :

1 Directeur contractuel	1.257.000	»
1 Commis des S. A. F. C. (indice 695)	469.000	»
1 Secrétaire sténodactylographe contractuelle	581.000	»
1 Inspecteur des pêches	545.000	»
1 Commis auxiliaire	420.000	»
1 Planton auxiliaire	143.000	»
1 Chef jardinier auxiliaire	323.000	»
1 Chauffeur journalier	165.000	»
1 Gardien journalier	202.000	»
2 Manœuvres journaliers	250.000	»
11	4.355.000	»

Personnel relevant de l'assistance technique :

Administrateur.

1 Vétérinaire inspecteur.

12		
Prévision pour avancement	305.000	»
Prestations familiales	225.000	»
Heures supplémentaires	100.000	»

TOTAL général 4.985.000 »

NOMENCLATURE		PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel)		
<i>Report</i>		540.710.000 »
Article 6. — <i>Service de l'Océanographie et des Pêches maritimes :</i>		
2. Régions de pêche	15.450.000	»
1 ^{re} Région de la Grande Côte et C.E.P. Saint-Louis	5.688.000	»
2 ^e Région du Cap-Vert	2.254.000	»
Total partiel	7.942.000	»
<i>A reporter</i>		540.710.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 6. — *Service de l'Océanographie et des Pêches maritimes.*

2. Régions de pêche :

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE

BRUT

Première Région : Inspection régionale Grande Côte (C.E.P. Saint-Louis) :

1 Inspecteur régional contractuel	697.000 »
1 Dactylographe	230.000 »
1 Conducteur de bateau auxiliaire	267.000 »
1 Matelot auxiliaire	124.000 »
2 Ouvriers auxiliaires	383.000 »
1 Mécanicien journalier	219.000 »
1 Aide de laboratoire journalier	259.000 »
1 Gardien	127.000 »
2 Pointeurs de pêches	479.000 »
2 Moniteurs de pêches contractuels	2.500.000 »

13

5.285.000 »

Prévision pour avancement	128.000 »
Prestations familiales	135.000 »
Heures supplémentaires	50.000 »
Frais rôle d'équipage caisse invalides	90.000 »

TOTAL général 5.688.000 »

Deuxième Région : Inspection régionale du Cap-Vert (C. E. P. Dakar) :

1 Contrôleur de pêches, infirmier vétérinaire (indice 663)	426.000 »
1 Secrétaire dactylographe auxiliaire	333.000 »
6 Pointeurs de pêches journaliers	1.250.000 »

8

Total 2.009.000 »

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Inspecteur régional.

9

Prévision pour avancement	75.000 »
Prestations familiales	140.000 »
Heures supplémentaires	30.000 »

TOTAL général 2.254.000 »

NOMENCLATURE		PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel)		
		540.710.000 »
Article 6. — <i>Service de l'Océanographie et des Pêches maritimes :</i>		
2. Région de pêche :	Report :	7.942.000 »
3° Région de la Petite Côte et C.E.P. Joal		5.554.000 »
4° Région Casamance et C.E.P. Ziguinchor		1.954.000 »
Total Région de Pêche		15.450.000 »
A reporter		540.710.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 6. — *Service de l'océanographie et des pêches maritimes.*

2. Régions de pêche :

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE

BRUT

Troisième Région : Inspection régionale Petite Côte (C. E. P. Joal) :

2 Infirmiers vétérinaires (indices 575, 663)	797.000 »
2 Patrons bateau auxiliaires	500.000 »
1 Aide-laboratoire auxiliaire	337.000 »
1 Menuisier auxiliaire	308.000 »
1 Planton auxiliaire	131.000 »
1 Gardien parc à huîtres auxiliaire	124.000 »
1 Matelot auxiliaire	124.000 »
1 Gardien de nuit	124.000 »
3 Manœuvres auxiliaires	370.000 »
1 Secrétaire dactylographe auxiliaire	276.000 »
1 Matelot journalier	177.000 »
1 Mécanicien journalier	194.000 »
3 Manœuvres journaliers	298.000 »
1 Agent technique journalier	134.000 »
8 Pointeurs de pêches journaliers	805.000 »

28	Total	4.699.000 »
----	-------------	-------------

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Contrôleur de colonisation.

29

Prévision pour avancement	230.000 »
Prestations familiales	275.000 »
Heures supplémentaires	100.000 »
Frais rôle équipage et caisse invalides	250.000 »

TOTAL général	5.554.000 »
---------------------	-------------

Quatrième Région : Inspection régionale de la Casamance (C. E. P. de Ziguinchor) :

1 Infirmier vétérinaire (indice 525)	572.000 »
1 Patron pinasse auxiliaire	386.000 »
1 Matelot journalier	108.000 »
1 Manœuvre journalier	82.000 »
3 Pointeurs de pêches journaliers	440.000 »

7

Total	1.588.000 »
-------------	-------------

Prévision pour avancement	70.000 »
Prestations familiales	176.000 »
Heures supplémentaires	30.000 »
Frais rôle équipage et caisse invalides	90.000 »

TOTAL général	1.954.000 »
---------------------	-------------

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel) <i>Report</i> 540.710.000 » Article 6. — <i>Service de l'Océanographie et des Pêches maritimes :</i> 3. Etablissements spéciaux 2.300.000 » Division océanographe (laboratoire de Thiaroye) P. M. Division technologie (laboratoire de Thiaroye) P. M. Division vulgarisation 2.300.000 » Total de l'article 6 22.735.000 »	
Article 7. — <i>Service du Génie rural :</i> 1. Direction du service 5.100.000 » 2. Bureau technique 2.000.000 »	
<i>4 reporter</i> 563.445.000 »	563.445.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 6. — *Service de l'océanographie et des pêches maritimes.*3. *Etablissements spéciaux :*TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT

Division technologie : Laboratoire de Thiaroye

P. M.

Division vulgarisation :

1 Ingénieur des travaux

170.000 »

1 Moniteur d'encadrement contractuel

960.000 »

2 Agents d'encadrement contractuels

950.000 »

4

2.080.000 »

Prévision pour avancement

95.000 »

Allocations familiales

125.000 »

TOTAL général

2.300.000 »

Article 7. — *Service du génie rural.*1. *Direction :*

1 Directeur

2.400.000 »

1 Secrétaire direction

600.000 »

1 Secrétaire administratif

960.000 »

1 Sténodactylographe

500.000 »

1 Commis

300.000 »

1 Chauffeur

P. M.

1 Planton

180.000 »

7

4.940.000 »

Prévision pour avancement

160.000 »

TOTAL général

5.100.000 »

2. *Bureau technique :*

4 Ingénieurs du génie rural et travaux ruraux

P. M.

1 Adjoint technique

600.000 »

2 Dessinateurs

820.000 »

2 Moniteurs du génie rural

480.000 »

2 Chauffeurs

P. M.

11

1.900.000 »

Avancement

100.000 »

TOTAL général

2.000.000 »

NOMENCLATURE		PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel)		
	<i>Report</i>	3.090.000 »
Article 7. — <i>Service du Génie rural :</i>		
3. Inspections régionales	32.061.000 »	
a) Thiès	3.090.000 »	
b) Kaolack	3.031.000 »	
c) Ziguinchor	3.170.000 »	
	<i>A reporter</i>	563.445.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 7. — *Service du génie rural*

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE

BRUT

3. *Inspections régionales :*

a) Thiès :

1 Inspecteur régional	960.000 »
1 Conducteur de travaux contractuel	858.000 »
1 Ingénieur agricole contractuel	
1 Chauffeur auxiliaire	134.000 »
1 Dactylographe auxiliaire	157.000 »
1 Planton auxiliaire	134.000 »
3 Moniteurs du génie rural	720.000 »
8	
	2.963.000 »

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Ingénieur.

9	
Prévision pour avancement	127.000 »
TOTAL général	3.090.000 »

b) Kaolack :

1 Inspecteur régional	960.000 »
1 Conducteur de travaux contractuel	780.000 »
1 Chauffeur	134.000 »
1 Planton	180.000 »
1 Dactylographe	157.000 »
3 Moniteurs du génie rural	720.000 »
8	
	2.931.000 »

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Ingénieur.

9	
Prévision pour avancement	100.000 »
TOTAL général	3.031.000 »

c) Ziguinchor :

1 Inspecteur régional	960.000 »
1 Conducteur de travaux contractuel	822.000 »
1 Géomètre	P. M.
2 Planton et chauffeur	400.000 »
1 Dactylographe	157.000 »
3 Moniteurs du génie rural	720.000 »
Commis	

9	3.059.000 »
---	-------------

Personnel relevant de l'assistance technique :

1 Ingénieur.

10	
Prévision pour avancement	111.000 »
TOTAL général	3.170.000 »

NOMENCLATURE		PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE (Personnel)		
<i>Report</i>		563.445.000 »
Article 7. — <i>Service du Génie rural:</i>		
3. Inspections régionales :		
d) Diourbel		3.950.000 »
e) Saint-Louis		3.040.000 »
f) Tambacounda		2.780.000 »
g) Prise en charge du personnel militaire mis à la disposition du Département de l'Économie rurale et de la Coopération ...		13.000.000 »
Total de l'article 7		39.161.000 »
<i>A reporter</i>		602.606.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 7. — *Service du Génie rural.*3. *Inspections régionales :*TRAITEMENT BUDGÉTAIRE
BRUT

d) Diourbel :

1 Inspecteur régional	960.000 »
1 Conducteur de travaux contractuel	822.000 »
1 Géomètre	P. M.
3 Chauffeur, dactylographe, planton	576.000 »
6 Moniteurs du génie rural	1.440.000 »
12	3.798.000 »
Personnel relevant de l'assistance technique :	
1 Ingénieur.	
13	
Prévision pour avancement	152.000 »
TOTAL général	3.950.000 »

e) Saint-Louis :

1 Inspecteur régional	960.000 »
1 Conducteur de travaux contractuel	822.000 »
1 Géomètre	P. M.
3 Dactylographe, chauffeur, planton	419.000 »
3 Moniteurs du génie rural	720.000 »
9	2.921.000 »
Personnel relevant de l'assistance technique :	
1 Ingénieur.	
10	
Prévision pour avancement	119.000 »
TOTAL général	3.040.000 »

f) Tambacounda :

1 Inspecteur régional	960.000 »
1 Conducteur de travaux contractuel	822.000 »
2 Moniteurs du génie rural	480.000 »
3 Dactylographe, chauffeur, planton	400.000 »
Géomètre	»
7	2.662.000 »
Personnel relevant de l'assistance technique :	
1 Ingénieur.	
8	
Total général des effectifs : 39.	
Prévision pour avancement	118.000 »
TOTAL général	2 780.000 »

g) Prise en charge du personnel militaire mis à la disposition de l'économie rurale (génie rural)	13.000.000 »
---	--------------

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 8. — *Service de la coopération.*

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE

BRUT

1. *Direction du service :*

1 Directeur	1.250.000 »
2 Directeurs adjoints	1.932.000 »
3 Ingénieurs	2.388.000 »
3 Commis	1.324.000 »
2 Secrétaire de direction et sténodactylographe	1.300.000 »
4 Chauffeurs	1.200.000 »
2 Planton et téléphoniste	450.000 »
17	9.844.000 »
Avancement	426.000 »
Allocations familiales	1.000.000 »
TOTAL général	11.270.000 »

2. *Inspections régionales :*c) *Région du Fleuve :*

1 Inspecteur régional	732.000 »
2 Agents subalternes	840.000 »
1 Dactylographe	237.804 »
1 Chauffeur	171.744 »
Prévision pour avancement	20.452 »
Heures supplémentaires	
TOTAL Région du Fleuve	

b) *Région de Thiès :*

1 Inspecteur régional	660.000 »
9 Agents subalternes	3.780.000 »
1 Dactylographe	237.804 »
1 Chauffeur	171.744 »
Prévision pour avancement	60.452 »
Heures supplémentaires	
TOTAL Région de Thiès	4.910.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE RURALE
(Personnel)Article 8. — *Service de la coopération.*2. *Inspections régionales.*

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE

BRUT

c) Région de Diourbel :		
1 Inspecteur régional	660.000	»
12 Agents subalternes	5.040.000	»
1 Dactylographe	237.804	»
1 Chauffeur	171.744	»
15		
Prévision pour avancement	»	
Heures supplémentaires	»	
TOTAL Région de Diourbel	6.186.000	»
d) Région du Sénégal Oriental :		
1 Inspecteur régional	660.000	»
1 Agent subalterne	420.000	»
1 Dactylographe	237.804	»
1 Chauffeur	171.744	»
4		
Prévision pour avancement	30.452	»
Heures supplémentaires	»	
TOTAL du Sénégal Oriental	1.520.000	»
e) Région de la Casamance :		
1 Inspecteur régional	660.000	»
5 Agents subalternes	2.100.000	»
1 Dactylographe	237.804	»
1 Chauffeur	171.804	»
8		
Prévision pour avancement	50.452	»
Heures supplémentaires	»	
TOTAL Région de la Casamance	3.220.000	»
f) Région de Kaolack :		
1 Inspecteur régional	660.000	»
10 Agents subalternes	4.200.000	»
1 Dactylographe	237.804	»
1 Chauffeur	171.744	»
13		
Prévision pour avancement	80.452	»
Heures supplémentaires	»	
TOTAL Région de Kaolack	5.350.000	»

NOMENCLATURE	PRÉVISIONS PAR ARTICLE
CHAPITRE 23 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE (Personnel)	
Article 8. — <i>Service de la Coopération :</i>	
2. Inspections régionales :	
Région du Cap-Vert	1.520.000 »
A reporter	15 chauffeurs 60 agents de coopération 7 agents supérieurs de coopération.
	11.700.000 »
	54.330.000 »
Tota 2. Inspections régionales..	90.726.000 »
3. Division C. R. A. D.	14.369.000 »
4. Collège coopératif	12.495.000 »
Total de l'article 8	128.860.000 »
Article 9. — <i>Indemnités pour frais de tournées et missions</i>	35.000.000 »
Article 10. — <i>Main-d'œuvre temporaire des C.E.R.</i>	10.000.000 »
TOTAL du chapitre 23	776.466.000 »

JUSTIFICATIONS DES INSCRIPTIONS ET TABLEAUX DÉTAILLÉS

CHAPITRE 23

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE RURALE
(Personnel)Article 8. — *Service de la Coopération.*2. *Inspections régionales :*

TRAITEMENT BUDGÉTAIRE

BRUT

g) Région du Cap-Vert :

1 Inspecteur régional	660.000 »
1 Agent subalterne	420.000 »
1 Dactylographe	237.000 »
1 Chauffeur	171.741 »

4

Prévision pour avancement	30.452 »
Heures supplémentaires	»

TOTAL Région du Cap-Vert 1.520.000 »

2. *Division C. R. A. D. :*

15 Coût en 1961	13.810.000 »
3 Vérificateur comptable et 2 assistants techniques	1.674.000 »

18

Total 14.369.000 »

4. *Collège coopératif :*

1 Directeur	1.068.000 »
1 Econome	744.000 »
3 Assistants	2.736.000 »
1 Chargé du bureau d'études	912.000 »
1 Sténodactylographe	756.000 »
1 Sténodactylographe	504.000 »
1 Comptable	696.000 »
2 Photographes	1.476.000 »
1 Commis des S. A. F. C.	432.000 »
3 Chauffeurs	792.000 »
1 Planton	204.000 »
1 Technicien audio-visuel	744.000 »

17

Prévision pour avancement 5 %	11.064.000 »
Allocations familiales	553.000 »
Indemnités diverses	578.000 »
	300.000 »

TOTAL général 12.495.000 »